

cielles et stratégies privées, on risque d'autonomiser abusivement les acteurs privés.

— Un intervenant a mis en lumière la nécessité d'élaborer un corps d'hypothèses théoriques à partir desquelles on puisse dégager des stratégies de recherche :

Il faut d'abord prendre conscience du fait que les stratégies privées sont toujours l'expression d'un rapport de force local ; il faudrait dans chaque cas mettre en évidence la nature de classe de ce rapport de force dont l'enjeu est la conquête du sol urbain.

Il serait nécessaire d'approfondir cette notion de sol urbain, bien non reproductible, nécessaire à la production de marchandises, à la reproduction de la force de travail, mais aussi moyen d'accaparement de la rente.

Se référant à des expériences de terrain non africain, l'intervenant estime que, si la rente est faible, les stratégies privées font explicitement référence à la « coutume », si la rente est élevée (cas le plus fréquent dans les métropoles du Tiers-monde), la coutume est balayée. L'Afrique échappe-t-elle vraiment à ce type de règle ?

#### 4. SYNTHÈSE DES DÉBATS

Étienne LE ROY

(d'après les notes de  
A. Durand-Lasserve et E. Le Bris)

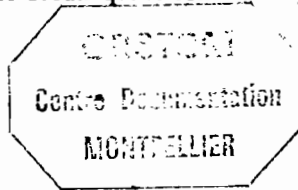
Le rapport de synthèse d'E. Le Bris avait immédiatement saisi et restitué l'ambiguïté fondamentale des débats de cette commission : les stratégies des acteurs « privés » sont essentiellement pensées en termes « d'occupations irrégulières » entraînant destructions et « déguerpissements », ce mot étant entré dans le vocabulaire courant du juriste et de l'urbaniste africains.

La difficulté, voire même l'impossibilité, de penser l'occupation de l'espace autrement qu'à travers la matrice spatio-temporelle produite et imposée par l'État introduit des distorsions considérables dans l'analyse.

D'une part, on sous-estimera l'importance des stratégies des acteurs privés en eux-mêmes, dans leurs logiques propres, et, d'autre part, on parlera essentiellement des attitudes face à l'État, en considérant implicitement que le discours étatique est le seul rationnel, voire même légitime. Ceci conduira à bien des incompréhensions tant sur la façon de décrire les processus que sur l'interprétation à en donner.

Ces difficultés ne sont propres cependant ni spécialement à cette commission ni à ces journées. L'obstacle d'une absence de concepts et d'hypothèses pour étudier les modes populaires d'action culturelle ou politique a été également rencontré par d'autres groupes qui, sur des thèmes divers, sont conduits progressivement à centrer leurs investigations sur ce problème.

A en juger par les débats qui se sont développés depuis les journées d'étu-



des de septembre 1980, la commission n'avait aucune chance d'apporter une réponse simple à la question du comité d'organisation, tant cette question était encore mal dégrossie et si nombreux sont les paramètres à introduire dans la réponse.

Le comité d'organisation des journées avait en effet introduit ce dernier thème pour chercher à concrétiser avec les participants l'intuition qu'il existait aux « marges de l'État » un secteur spécifique d'organisation foncière. L'expression « espaces de liberté », aussi vite rejetée qu'elle avait été avancée dans le rapport introductif, postulait soit une opposition dualiste entre les secteurs étatiques et populaires soit l'idéalisation d'un secteur populaire indépendamment des déterminations nationales ou internationales. Dans les deux cas, l'expression faisait fi des multiples liens de dépendance réciproque et dialectique entre les deux secteurs. L'idée d'une interpénétration entre le « étatique » et le « non-étatique » est le premier acquis des travaux de la commission, à travers des discussions diverses, dépareillées et sans rapport logique apparent. Un deuxième intérêt des travaux de la commission réside dans une interrogation sur les mécanismes de la croissance urbaine, ses ressorts et les politiques d'encadrement. Cette interrogation avait déjà été posée par les travaux du C.E.G.E.T. sur « la croissance périphérique des villes du Tiers-monde » (Bordeaux, 1979). Quelques réflexions vont nourrir un dossier qui ne sera pas refermé avant quelques années.

#### **L'interpénétration des secteurs « étatiques » et « populaires »**

Une part importante des interventions a été consacrée, à la suite de l'intervention de G. Salem, à analyser le travail d'interprétation auquel doivent se livrer les acteurs sociaux pour pouvoir intégrer les divers risques sociaux, politiques, financiers, etc. dans leurs stratégies d'occupation de l'espace urbain. Nous devons éviter, notera G. Salem, la simplification d'opposer la spontanéité en ce qui concerne les populations à la stratégie gouvernementale. « D'une part je ne suis pas sûr qu'il y ait une stratégie gouvernementale, il y en a sans doute plusieurs qui se succèdent. Et, d'autre part, le mot « spontanéité » me gêne un peu parce qu'il donne une impression d'anarchie (plusieurs intervenants ont parlé d'installations "sauvages"). C'est un peu comme pour la petite production marchande : on dit "c'est informel" parce qu'on n'en a pas compris la logique. Plus on pousse l'analyse, plus les limites de l'informel sont reculées. Là, je crois que c'est un peu la même chose et c'est la raison pour laquelle je préfère parler de stratégies de groupes familiaux... Dans mon esprit, c'est comme dans une partie d'échecs : on développe une stratégie en fonction de l'adversaire. On a une plus ou moins grande marge de manœuvre. On a un rapport de force plus ou moins positif. C'est dans cette petite marge de liberté que peuvent se définir ces stratégies. Cela peut ressembler par moments à la liberté du pendu, mais cela peut être aussi beaucoup plus que cela. Pour moi, c'est cela l'idée de stratégie. »

Quelle est la part d'innovation dans ces pratiques sociales et les explications que les intéressés en donnent ? A propos d'habitants de Rufisque, au Sénégal, A. Osmont note la pérennité du rôle des liens de parenté et souligne le risque d'une interprétation erronée : « c'est peut-être parce que l'on a un regard différent qu'on croit que les choses que l'on observe sont nouvelles et totalement contemporaines ». Elle désigne ensuite un « piège idéologique

assez gros » à propos du légal et de l'illégal, de l'innovation et de la tradition, et de l'opposition entre l'institutionnel et l'idéologique.

« Dans un certain rapport de forces, des choses n'ont pas été écrites dans la loi, le code et la rationalité de l'aménageur. Mais, même si cela n'est pas écrit dans la loi, cela est parfaitement institutionnalisé », et cela remet en cause l'idée d'une opposition simple entre des secteurs et des acteurs...

Car dans les quartiers dits populaires « vivent de grands fonctionnaires sénégalais. Ces gens-là ne sont ni dans le précaire ni dans le populaire ». De même, rappellera Ph. Haeringer, « parmi les gens qui ont été expulsés d'Abobo, il y a même un ministre d'État » ivoirien.

Cette interpénétration des acteurs et des espaces s'exprime également dans le registre normatif. Un nouveau droit coutumier peut apparaître pour répondre aux contraintes de la modernité et d'une législation nouvelle. Au Sénégal, en matière de dévolution des biens successoraux, une nouvelle coutume juridique voit le jour dans la région de Thiès.

En matière d'immeubles, elle s'inspire de l'esprit du droit français et de la loi sur le domaine national. En matière de meubles, elle s'inscrit dans les dispositions du droit coranique. Bien que ce dispositif juridique soit étranger au droit traditionnel wolof, il est considéré comme relevant de la « vraie traditionnalité » (sans doute parce qu'exprimé oralement, par opposition au droit étatique appliqué dans les juridictions (communautés rurales et tribunaux d'instance). Cette interprétation (et le travail idéologique qu'elle suppose) est importante parce que, pour M. Wane, « ce n'est pas du tout la résurgence d'une idéologie d'autochtonie... mais la réponse à l'agression devant laquelle nous sommes ».

Par le biais de l'interprétation de l'idéologie comme « pratique réelle » (M. Wane), on glisse ainsi vers une analyse du sens de la confrontation entre les stratégies de l'État et celle des acteurs privés. Cette confrontation peut être inutilement violente, notera N'Landu Ndo Funsu ne Kongo, pour Kinshasa. Il évoque l'occupation « sauvage » de la ville par les ruraux et les « ratissages » organisés par l'administration sur les conseils de la mission d'urbanisme, et pour pallier le manque de précision et d'organisation.

A propos de l'organisation de la ville et de l'occupation de l'espace sur une base ethnique, V. Milingo note que « tout cela, tous ces regroupements ne sont pas le fait du hasard... tout cela correspond à la mise en pratique d'une politique qui avait été conçue dès la construction de ces villes ». L'orateur met ainsi en question la politique coloniale en matière d'habitat dont « la conception juridique de la famille ne prend pas en compte l'éthique de l'organisation africaine ». D'où la conclusion que face au problème de la ville « l'État est coupable entièrement. Il y a une absence de précision, une incapacité à prendre en compte la situation concrète de ces pays » : l'État est-il seul responsable de l'anarchie urbaine ? Une étude des mécanismes de la croissance urbaine doit apporter une réponse nécessairement plus complexe.

### Une réflexion sur les mécanismes de la croissance urbaine

E. Le Bris dans son rapport de synthèse avait déjà souligné dans les réflexions précédentes un déplacement de la question pour mieux l'éluider... On était ramené, note-t-il, aux politiques urbaines officielles. C'est ainsi que

A. Durand-Lasserve proposera un corps d'hypothèses à propos de la nature du sol urbain, déjà évoquées dans le rapport de synthèse d'É. Le Bris.

Plutôt que de reprendre ces analyses, il est intéressant de relever certaines des questions nouvelles qui ont été posées : quelle est la place du droit dans les pratiques populaires ? Le droit est-il le « protecteur des intérêts privés pour éviter les déguerpissements autoritaires » comme le prétend M. Prouzet ? Ou « le droit est-il une bonne manière d'aborder la question par ce qu'il dit, par ce qu'il ne dit pas et par ce qu'il tolère » (A. Durand-Lasserve) ?

Le droit est-il important parce que « la justification d'un certain nombre de pratiques sociales trouve toujours un alibi dans un certain nombre de coutumes anciennes, réelles ou mythiques et se base toujours sur la redéfinition de ces anciennes pratiques » (G. Salem) ?

Entre la prétention de l'État de régler, par le droit, les modalités de la croissance urbaine et la vision pessimiste (ou réaliste ?) d'un droit de l'urbanisme totalement dépassé, il y a place pour plusieurs solutions intermédiaires.

Or, ne doit-on pas souligner fortement la variabilité géographique et institutionnelle des situations africaines ? Ph. Haeringer identifiera des villes, comme Brazzaville, « où la démission des pouvoirs publics en matière d'aménagement est identique à celle de Kinshasa, où les pouvoirs publics acceptent par incapacité financière, de démissionner... Le paradoxe c'est que dans ces villes-là, l'habitat spontané a un caractère infiniment moins affligeant que celui qu'il prend dans des villes où l'État ne démissionne pas et où il fait la chasse à ces mouvements spontanés au nom de l'illégalité et de son espoir de garder la maîtrise de l'espace urbain... A Abidjan qui est la ville riche par excellence, et où l'État est très volontariste, l'habitat spontané... c'est immonde, cela s'approche tout à fait de l'image du bidonville ». Mais ces différences s'expriment également au sein de la ville. D. Desjeux, à propos de Brazzaville, évoquera différentes « stratégies d'investissement de l'espace urbain », différenciant la stratégie des initiateurs de « tontines » de celle des « sapeurs » (ceux qui sont bien habillés, « sapés ») celle des « mineurs » (ceux qui font la « mine » des vêtements, c'est-à-dire cherchent les vêtements au marché...).

L'idée de multiples stratégies cohabitant dans l'espace urbain resurgit donc ici. Elle est souvent suivie par une nouvelle question.

On peut en effet se demander si, quoi que l'on fasse au niveau de l'État, dans le remodelage de la ville, les pratiques populaires l'emporteront toujours. C'est l'opinion de Ph. Haeringer en réponse à une interrogation de M. Prouzet relative à la place des mouvements associatifs dans la politique de l'urbanisme. La tension entre l'État et le secteur populaire est telle que la recherche du dialogue par le biais des associations n'empêche pas « une espèce de mécanique bulldozer qui finit par intervenir quand même », avec, par effet de retour, et, en raison du scandale provoqué par les démolitions, l'officialisation des habitats irréguliers. En plus l'indemnisation coûte cher à la collectivité. Nlandu Ndo Funsu souligne pour Kinshasa les effets d'une opération Bulldozer : « avec la fureur des habitants, on s'est aperçu après coup que la ville devait à ces populations de l'argent pour faire reconstruire leurs maisons. Mais, jusqu'à présent, certains ne sont pas encore rentrés dans leurs fonds. »

On est enfin conduit à réfléchir sur l'originalité relative de ces pratiques populaires face à l'intervention complexe et aux responsabilités multiples de l'État. C'est le sens de la question de M. Niang à propos de la « banque de l'habitat » et du schéma de l'aménagement du territoire sénégalais à l'horizon

2000 impliquant une centralisation administrative et une urbanisation plus accentuée, même en milieu rural.

A. Durand-Lasserve évoquera également la politique de la banque mondiale en matière de « stratégies associatives légales... ça permet d'être social à moindre frais... ».

Ph. Haeringer parlera d'« un réel malthusianisme en matière de créations d'espaces urbains » dans les années qui ont suivi l'indépendance, les crédits disponibles étant affectés au développement rural.

Mais, après ces responsabilités politiques et le détournement des moyens financiers, les administrations n'ont-elles pas leur part dans les difficultés actuelles ? « Je suis irrégulier, dira A. Ley, parce que le gouvernement et les techniciens sont incapables de faire face à la démographie et n'offrent pas de lots. »

On évoquera enfin le rôle des migrations rurales (P.L. Agondjo), les modèles de développement...

Dans ces diverses interventions, on devine la tentative d'une compréhension du processus de la croissance urbaine dans la pluralité de ses déterminations et de ses logiques. Lorsque cette réflexion aura suffisamment mûri pour donner naissance à un modèle, il deviendra possible de restituer les pratiques populaires à la fois dans leurs logiques propres et dans leurs rapports avec l'État.

études réunies et présentées par  
E. LE BRIS, E. LE ROY et F. LEIMDORFER

# ENJEUX FONCIERS EN AFRIQUE NOIRE



## TABLE DES MATIÈRES

Préambule .....	5
Liste des membres du comité scientifique de préparation .....	8

### PREMIÈRE PARTIE

#### LES ENJEUX INITIAUX

#### *Critiquer et dépasser une image caricaturale de l'Afrique noire précoloniale*

Introduction, par E. Le Roy .....	11
The initial stakes .....	13

#### CHAPITRE I

*Rapport introductif aux journées d'études*, par J.-P. Chauveau,  
J.-P. Dozon, E. Le Bris, E. Le Roy, G. Salem, F.-G. Snyder.

1. L'émergence de l'objet foncier dans la littérature administrative et scientifique .....	17
2. L'actualité des problèmes fonciers en Afrique noire et les ques- tions qu'elle suggère .....	26

#### CHAPITRE II

*Approches thématiques*

1. Le statut du foncier dans l'analyse de l'économie de plantation au Ghana, par J.-P. Chauveau .....	45
2. Épistémologie du « foncier » dans le cadre des économies de plantation ivoiriennes, par J.-P. Dozon .....	56
3. Le statut du foncier dans les études de terroirs menées par les géographes en Afrique de l'Ouest, par E. Le Bris .....	61
4. Le régime foncier rural en Afrique noire, par C. Coquery-Vidrovitch .....	65
5. Une approche pragmatique des situations foncières, par Ph. Haeringer .....	84

### CHAPITRE III

#### *Première discussion générale sur le rapport introductif*

1. Interventions .....	91
2. Débats .....	92

## DEUXIÈME PARTIE

### L'APPROFONDISSEMENT DES ENJEUX

#### *La terre dans les discours, les pratiques et les représentations de l'Afrique contemporaine.*

Introduction, par E. Le Roy .....	97
-----------------------------------	----

### CHAPITRE IV

#### *Représentations autochtones de l'espace*

1. Représentations et organisations endogènes de l'espace chez les <i>Myene</i> du Gabon (Nkomi et Mpongwe), par P.-L. Agondjo-Okawe .....	101
2. Lectures de l'espace africain, par Betote Dika Akwa Nya Bonanbela .....	115
3. L'espace et l'organisation foncière toucouleur (Sénégal et Mauritanie), par M. Wane .....	118
4. Rapports des débats, par P.L. Agondjo-Okawe .....	120
5. Synthèse des débats, par E. Le Roy .....	122
6. L'accès à la terre chez les paysans basundi (région du Pool, Congo), par D. Desjeux .....	126



## CHAPITRE V

*La logique foncière de l'État depuis la colonisation*

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Le choix d'une problématique juridique, par R. Verdier.....  | 133 |
| 2. L'expérience ivoirienne, par A. Ley.....                     | 135 |
| 3. L'expérience malienne, par A. Rochegude.....                 | 141 |
| 4. Rapport des débats, par A. Ley, A. Rochegude et R. Verdier.. | 148 |
| 5. Synthèse des débats, par E. Le Roy.....                      | 150 |

## CHAPITRE VI

*La rente foncière*

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Genèse de la rente foncière et du capitalisme agraire, par J. Charmes..... | 155 |
| 2. Rapport des débats, par F. Snyder.....                                     | 163 |
| 3. Synthèse des débats, par E. Le Bris.....                                   | 165 |

## CHAPITRE VII

*Agro-pastoralisme*

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Le processus juridique, les droits fonciers et l'aménagement de l'environnement dans un canton hausaphone du Niger, par J.-T. Thompson.....        | 169 |
| 2. Les Leyde du Delta central du Niger : tenure traditionnelle ou exemple d'un aménagement de territoire classique, par S. Cissé                      | 178 |
| 3. Rapport des débats, par E. Grégoire.....   | 189 |
| 4. Synthèse des débats, par E. Grégoire.....  | 192 |
| 5. Évolution du régime foncier dans une société d'éleveurs nomades. Le cas des Twaregs Kel dinnik dans la région de Tahoua (Niger), par G. Lainé..... | 195 |
| 6. Un système de production agro-pastoral en crise : le terroir de Gourjae (Niger), par E. Grégoire.....  | 202 |
| 7. Pastoralisme, agro-pastoralisme et organisation foncière : le cas des Peuls, par D. Kintz.....   | 212 |

## CHAPITRE VIII

*La mise en place des réformes agrofoncières*

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Réflexions sur la réforme foncière sénégalaise de 1964, par M. Niang.....                           | 219 |
| 2. Le projet de la mise en valeur de la vallée de Baila en Basse-Casamance (Sénégal), par M. Diao..... | 228 |
| 3. La réforme agrofoncière au Togo, par K. Koffigoh.....   | 240 |
| 4. La réforme agrofoncière et droit coutumier au Togo, par M. Foli.....                                | 253 |
| 5. Rapport des débats, par M. Foli.....  | 263 |

6. Synthèse des débats, par E. Le Roy .....	264
7. Droit d'usage et propriété privée, par J.-M. Gastellu .....	269

## CHAPITRE IX

### *Les grands projets d'aménagement et de développement dans les domaines agricoles, forestiers, hydrauliques, miniers ou pastoraux.*

1. Transformations « dirigées » de l'espace agraire et réponses paysannes à la périphérie des lacs volta (Ghana) et kossou (Côte-d'Ivoire), par V. Lassailly-Jacob .....	281
2. Grands projets de développement et pratique foncière en Côte d'Ivoire. L'exemple de l'opération San Pedro, par A. Schwartz .....	293
3. L'aménagement du fleuve Sénégal et ses implications foncières, par J.-L. Boutillier .....	301
4. Rapport des débats, par J.-P. Chauveau et G. Pontié .....	308
5. Synthèse des débats, par E. Grégoire .....	311
6. Organisation foncière et opération de développement. Le cas soninke du Sénégal, par J.-Y. Weigel .....	315

## CHAPITRE X

### *Politique foncière de l'État dans l'aménagement urbain*

1. Mimétisme et droit de la planification urbaine en Afrique noire, par M. Prouzet .....	325
2. Objet d'une recherche sur les politiques foncières de l'État dans l'aménagement urbain, par A. Durand-Lasserve et J.-F. Tribillon .....	330
3. Rapport des débats, par A. Durand-Lasserve, M. Prouzet et J.-F. Tribillon .....	334
4. Synthèse des débats, par E. Le Bris .....	336

## CHAPITRE XI

### *Stratégies « privées » d'occupation de l'espace en milieu urbain et péri-urbain*

1. Stratégies populaires pour l'accès au sol dans la ville africaine, par Ph. Haeringer .....	341
2. Stratégie spatiale et stratégie familiale : la volonté de maintien en centre ville (exemple dakarais), par G. Salem .....	360
3. Rapport des débats, par E. Le Bris .....	370
4. Synthèse des débats, par E. Le Roy .....	372

## TROISIÈME PARTIE

## LES NOUVEAUX ENJEUX

*Quels seront les rapports sociaux impliqués par l'espace à l'horizon de l'an 2000 ?*

Introduction, par E. Le Roy ..... 379

## CHAPITRE XII

*Discussion générale et bilan*

1. Synthèse du débat de clôture, par E. Le Bris ..... 381  
 2. Bilan des journées d'études, par E. Le Bris et E. Le Roy ..... 382

## CHAPITRE XIII

*La question foncière en Afrique noire*

- Comment la « question foncière » est-elle abordée dans les discours sur l'Afrique noire à l'époque contemporaine ? ..... 391  
 — Le rôle central de l'État africain dans l'évolution contemporaine de la « question foncière » ..... 392  
 — Les enjeux de la « question foncière » à l'horizon de l'an 2000 ..... 395

## ANNEXES

1. Liste des participants aux « Journées d'études sur les problèmes fonciers », Paris, 22-25 septembre 1980 ..... 401  
 2. Liste des organismes et des sigles ..... 405  
 3. Index des noms de groupes et de lieux ..... 407  
 4. Index des concepts ..... 413  
 5. Liste des cartes et des figures ..... 420

## ÉDITIONS KARTHALA

### Collection MÉRIDIDIENS

Christian RUDEL, *Guatemala, terrorisme d'État.*  
Bernard JOINET, *Tanzanie, manger d'abord.*  
Philippe LEYMARIE, *Océan Indien, le nouveau cœur du monde.*  
André LAUDOUEZE, *Djibouti, nation-carrefour.*  
Bernard LEHEMBRE, *L'Île Maurice.*

### Collection LES AFRIQUES

Essedine MESTIRI, *Les Cubains et l'Afrique.*  
I. MBAYE DIENG et J. BUGNICOURT, *Touristes-rois en Afrique.*  
Carlos MOORE, *Fela Fela, cette putain de vie.*  
Bernard LANNE, *Tchad-Libye : la querelle des frontières.*  
J.S. WHITAKER, *Les États-Unis et l'Afrique : les intérêts en jeu.*  
Abdou TOURÉ, *La civilisation quotidienne en Côte-d'Ivoire. Procès d'occidentalisation.*  
G.R.A.A.P., *Paroles de brousse : Des villageois africains racontent.*  
Jean-Marc ELA, *L'Afrique des villages.*  
Guy BELLONCLE, *La question paysanne en Afrique noire.*  
Collectif, *Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique sahélienne.*

### Collection HOMMES ET SOCIÉTÉS

#### 1. *Sciences politiques et économiques*

Abdoulaye Bara DIOP, *La société wolof.*  
J.F. MEDARD, Y.A. FAURE et al., *État et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire.*  
Guy ROCHETEAU, *Pouvoir financier et indépendance économique en Afrique : le cas du Sénégal.* En coédition avec l'ORSTOM.  
Collectif, *Enjeux fonciers en Afrique noire.* En coédition avec l'ORSTOM.

## 2. Histoire et Anthropologie

- Joseph AMBOUROUE-AVARO, *Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation. Le bas Ogowé au XIX<sup>e</sup> siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Collectif, *La civilisation ancienne des peuples des Grands Lacs*. En coédition avec le Centre de Civilisation Burundaise.
- François GAULME, *Le pays de Cama. Un ancien État côtier du Gabon et ses origines*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Antoine GISLER, *L'esclavage aux Antilles françaises (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*.
- Juliette BESSIS, *La Méditerranée fasciste, l'Italie mussolinienne et la Tunisie*. En coédition avec les Publications de la Sorbonne.
- Yoro FALL, *L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Zakari DRAMANI ISSIFOU, *L'Afrique dans les relations internationales au XVI<sup>e</sup> siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Louis NGONGO, *Histoire des Forces religieuses au Cameroun (1916-1955)*.
- Françoise RAISON (Et. réunies par), *Les souverains malgaches. Constructions monarchiques et réappropriations populaires*.
- Bakoly DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, *Du Ohabolana au Hainteny : langue, littérature et politique à Madagascar*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.

## 3. Langues et cultures

- Pierre DUMONT, *Le français et les langues africaines au Sénégal*. En coédition avec l'A.C.C.T.
- Philippe NTAHOMBAYE, *Des noms et des hommes. Aspects psychologiques et sociologiques du nom au Burundi*.

### Collection RELIRE

- Eugène MAGE, *Voyage au Soudan occidental (1863-1866)*. Introduction d'Yves Person.
- David LIVINGSTONE, *Explorations dans l'Afrique australe et dans le Bassin du Zambèse (1840-1864)*. Introduction d'Elikia M'Bokolo.
- Ida PFEIFFER, *Voyage à Madagascar (1856)*. Introduction de Faranirina Esoavelomandroso.
- Victor SCHOELCHER, *Vie de Toussaint Louverture*. Introduction de J. Adélaïde-Merlande.

### Collection LETTRES DU SUD

- Yodi KARONE, *Le bal des caïmans*.

Max JEANNE, *La chasse au racoon*.  
Merle HODGE, *Crick crack monkey*.  
Gérard CORPATAUX, *Voyage sans retour*.  
Joël LUGUERN, *Les parasols de Danang*.  
José LOUZEIRO, *Pixote ou la loi du plus faible*.

#### Collection DE CONTES

Gabriel MFOMO, *Soirées au village* (Cameroun).  
Jacques PUCHEU, *Contes haoussa du Niger*.  
Gabriel MFOMO, *Les initiés* (Cameroun).  
Henri TOURNEUX, *Les nuits de Zanzibar* (contes swahili).  
Marie-Paule FERRY, *Les dits de la nuit* (contes tenda du Sénégal).

#### Collection SARABANDE (livres pour enfants)

*Chouka la mangouste antillaise* (texte de Maryse Cériote et dessins de Bordeclerc).  
Marcy DANS LEE, *Ibon, l'oiseau des Philippines*.

#### HORS COLLECTION

A.C.C.T./D.N.A.F.L.A., *Initiation à la linguistique africaine par les langues du Mali*.  
ANSELIN (Alain), *La question peule et l'histoire des Égyptes ouest-africaines*.  
MICHEL (Andrée) et Coll., *Femmes et multinationales*.  
Collectif, *Culture et politique en Guadeloupe et Martinique*. En coédition avec le journal *Alizés*.  
Collectif, *Études africaines en Europe*; Bilan et inventaire (2 tomes).  
ZHEGIDOUR (Slimane), *La poésie arabe moderne entre l'islam et l'occident*.

#### POLITIQUE AFRICAINE (revue trimestrielle)

1. *La politique en Afrique noire : le haut et le bas*.
2. *L'Afrique dans le système international*.
3. *Tensions et ruptures politiques en Afrique noire*.
4. *La question islamique en Afrique noire*.
5. *La France en Afrique*.

6. *Le pouvoir d'être riche.*
7. *Le pouvoir de tuer.*
8. *Discours populistes, mouvements populaires.*

(Pour plus de précisions sur ces titres, demandez le catalogue complet des éditions Karthala : 22-24, bd Arago, 75013 Paris.)